

**LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE D'ÉCONOMIE ET DE SCIENCES SOCIALES QUANTITATIVES DE TOULOUSE-TSE**

- VU** le code de l'éducation,
- VU** le décret n°2022-1535 du 8 décembre 2022 relatif à l'Ecole d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse - TSE,
- VU** le règlement intérieur de l'Ecole d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse - TSE, notamment son article 12,
- VU** la délibération CA\_2023\_059 du 19 juin 2023 relative à l'élection du directeur de l'Ecole d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse-TSE,
- Vu** la fin de fonction de M Stéphane GREGOIR en qualité de « Doyen Formation »

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Monsieur François POINAS, Maître de Conférences, est désigné en qualité de « Doyen de la Formation », à compter du 16 octobre 2023.

**Article 2 :** Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de ce présent arrêté, qui sera publié sur le site internet de l'école d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse-TSE.

Fait à Toulouse, le 16 octobre 2023

Le Directeur



Christian GOLLIER

